# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COMITES DE QUARTIERS

## OREE NORD SEILLE – OREE NORD DELAITRE – OREE SUD

HOTEL DE VILLE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – 5 DÉCEMBRE 2024 À 17H

M. Michel LISMMAN remercie les membres présents.

Rappel des points abordés de la réunion du 24 avril 2024

- Circulation
- Piste cyclable
- Passage piéton
- Caméras de surveillance

- Points abordés

- ENVIRONNEMENT :

  - Toutes les entrées de la ville seront équipées de caméras, elles seront raccordées au centre de supervision urbain de l'Eurométropole.
  - La police municipale est en cours de recrutement : une offre d'emploi passe régulièrement.
  - Borne à remettre en état en haut de la rue des vignes.
  - En haut de la rue Nobel vers le château d'eau, une matière blanche inconnue est déposée du côté du fossé.
  - Allées dans l'espace vert jouxtant le pré Joli envahies par la végétation.
  - Plots invisibles sur le chemin de l'agriculteur derrière les rues des Frères Lumières et Pierre de Coubertin (voir pour mettre un coup de peinture).
  - Le chemin piétonnier situé entre la rue Calmette et Guérin et une impasse de la rue Michel Ange sont envahies par les feuilles glissantes et les branches des haies de certains riverains qui donnent sur la voie publique ne sont pas taillées. De jour comme de nuit, ce chemin est emprunté par les écoliers de l'école Jules Ferry et est un véritable danger : voir pour réparer le lampadaire du parc Savorgnan de Brazza pour les mêmes raisons.
  - Faire un abaissement de bordure de trottoir au niveau de l'accès au chemin du lotissement des Hameaux du Golf vers le chemin de la Seille.
  - Passage piéton voie verte : pas d'éclairage, une demande a été envoyée pour sécuriser le passage à l'Eurométropole de Metz, nous sommes en attente d'une réponse de leur part. Ce dernier n'est pas implanté sur la commune de Marly, mais sur la ville de Metz.
  - Voie verte Marly - Pouilly : demande d'installation de bancs et de poubelles.

- Balayeuse : passages 2 fois par mois (rues et impasses).
- Un riverain signale que le macadam se soulève à cause des racines des arbres rue du muguet.
- Rue des Jacinthes ; virage dangereux : demande d'installation d'un miroir.
- Pont de la rocade non nettoyé : pas d'obligation de le faire car c'est un chemin rural.
- Chemin de la Seille : gravier enlevé/ reste des gravillons. La signalisation de la clôture des moutons doit-être indiquée tous les 50 mètres, avec précision qu'elle est électrifiée. Elle est trop proche du chemin piéton, les arbres sont détériorés par les chiens.

- BATIMENTS :

  - Périscolaire Freinet (cantine autonome) : la construction est bien avancée, il sera opérationnel à l'entrée scolaire 2025, le parc de jeux attenant est actuellement fermé.
  - Le PLUI n'a pas été suspendu, ni abandonné, le juge a suspendu les zones 1AU et 2AU, rappel que dans le PLUI 20 hectares ont été rendus à la nature.
  - La nouvelle école en bas du lotissement des Alizées : l'étude suit son cours. Cet ensemble comprendra une école maternelle, une école primaire, une cantine, le conservatoire, et la crèche. Les salles seront mutualisées au maximum. Pour information, ce terrain n'est pas en zone inondable et pas non plus en une zone humide.
  - Nouveau lotissement sous les vignes démarrage fin de l'hiver, Le NID suit les appels d'offre.
  - Les murs du bâtiment de l'église sont à nettoyer.
  - GRDF : Remplace les compteurs se trouvant à l'intérieur des habitations, chaque propriétaire concerné a dû recevoir un courrier d'information.

- TRANSPORTS :

  - A partir du 6 janvier 2025, la navette existante intégrera un nouveau circuit qui passera rue du chemin de fer et ira jusqu'à Leclerc.
  - Le 19 décembre 2024 une réunion d'information à Marlymages sur les moyens de locomotion aura lieu.
  - Fin 2025 dans le cadre des travaux Mettis toutes les voiries seront opérationnelles.

CONNECT ME : c'est un portail géré par l'Eurométropole qui permet de déposer des constations d'anomalies sur le terrain, elles sont transmises aux services ou concessionnaires concernés.

M. LISSMANN lève la séance à 18h30.